



Charte camping



La société / jeunesse de _____ s'engage à respecter les points suivants :

- La roulotte doit être munie d'un extincteur lors de son arrivée.
- La place doit être rendue dans l'état de réception.
- La roulotte doit avoir quitté le camping **au plus tard le 31 août 2019 à 19h00**. Dépassé ce délai, nous prenons le droit de mandater un transporteur pour évacuer les roulottes restantes, et ceci à vos frais.
- Les feux d'artifice et engins pyrotechniques sont **interdits**.
- Les barbecues sont autorisés seulement s'ils sont surveillés. Les feux sont **interdits** dans tous les cas.
- Le camping n'étant pas un lieu de fête, la consommation d'alcool sera tolérée avec modération. Il en est de même pour la musique qui ne devra en aucun cas déranger vos voisins de camping.
- En cas de construction autre qu'un simple avant-toit, il est obligatoire de demander l'autorisation à un responsable des Rencontres FVJC 2019.
- Les consommateurs de produits illicites seront dénoncés aux autorités compétentes, sans discussion.
- Pour rappel, en cas de rapports sexuels, le consentement explicite des partenaires est indispensable et l'abus d'alcool n'atténue pas cette responsabilité.
- Un **prix du camping** sera attribué à la place la plus propre, respectant au mieux le tri des déchets et étant la mieux décorée et entretenue.
- Les Rencontres FVJC 2019 déclinent toute responsabilité en cas de vol, d'accidents ou de déprédations.

Une **caution de 200.-** est demandée dès l'arrivée de la roulotte sur le camping, Si l'une des conditions citées ci-dessus n'est pas respectée, la caution ne sera pas rendue.

Si la roulotte n'est pas munie d'un extincteur lors de son arrivée, le responsable camping exige que ce soit fait avant le début de la manifestation. Si aucun extincteur n'a été apporté à la roulotte, la caution ne sera également pas rendue.

Sur demande et contre caution, des tables seront prêtées par l'organisateur. Afin que ladite caution soit rendue, les tables empruntées devront être ramenées le dimanche 18 août 2019 à 12h00.

Extincteur à l'arrivée : _____ OUI / NON

Extincteur au départ : _____ OUI / NON

Place en état : _____ OUI / NON

Caution rendue : _____ OUI / NON

Responsable roulotte :

Nom et prénom : _____ Signature : _____

Tél : _____

Responsable camping :

Nom et prénom : _____ Signature : _____

Mutruix, le _____